



Pas de matériels (ordinateurs), est il normal ?

Par **ciel65**, le **20/04/2011** à **09:05**

Bonjour,rnrnJ'effectue un stage à mi-temps (stage optionnel) dans une entreprise qui venait de créer il y a six mois. Quand on est installé fin février 2011 chez un incubateur (qui accueille et aide les start-up), mon patron a dit d'amener mon ordinateur portable pour travailler, car il n'y a rien (pas d'ordinateurs) dans le bureau. Jusqu'à maintenant, je dois toujours apporter mon portable chaque fois que je viens à l'entreprise. Je n'ai pas l'impression qu'il compte acheter. Je me demande si jamais je n'avais pas portable. Comment compte il faire ? Mon travail est essentiellement sur l'Internet, on est obligé d'avoir l'ordinateur. Comment dois je faire ? Est il normal ? Je ne sais pas comment lui dire. Vu que je suis étranger, j'ai du mal à dire pour ce genre de choses.rnrnMerci

Par **Cornil**, le **24/04/2011** à **16:27**

Bonsoir "ciel95"
Certes ce n'est pas "normal"
Maintenant dans le cadre d'un stage (qui n'est pas un contrat de travail), voir avec ton organisme de formation.
Je vois mal un recours juridique possible pour toi.
Bon courage et bonne chance.